Réponse à Cédric Suillot

Autor(en): **Dongen, Luc van**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier**

Band (Jahr): **14 (1998)**

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-520383

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

RÉPONSE À CÉDRIC SUILLOT

Luc Van Dongen

Les lignes de Cédric Suillot me surprennent un peu par leur virulence et leur ton. A ce titre, elles montrent une fois de plus la singulière charge émotionnelle du «cas Nicole», ce que les débats au Grand conseil genevois en 1988 avaient déjà mis en évidence. C'est que poser le problème Nicole revient à poser d'une certaine manière le problème du mouvement communiste suisse, voire européen, à l'heure où l'on règle les comptes – au sens propre – et où les régimes communistes font l'objet d'une réprobation morale comparable peut-être à celle qui frappa les pays fascistes en 1945.

Résumons les critiques de Cédric Suillot: premièrement, l'article incriminé serait une forme d'hagiographie prolétarienne, embellissant ou minimisant certains épisodes gênants, comme la scission de 1939 et le soutien au pacte germano-soviétique en 1939-1941 ; secondement – et ce point est lié au précédent –, l'article serait trop «*soumis aux sources*», surtout aux textes rédigés par Nicole lui-même. Outre qu'il s'agit à mon avis d'un procès d'intention qui se trompe de cible et qui est largement infondé, on peut regretter que les critiques passent tout de même à côté de la problématique et que celle-ci se trouve balayée d'une manière un peu légère. Etait-il si difficile de comprendre que la formule – certes ronflante – «*historiser la fortune posthume de Nicole au niveau des représentations sociales*» signifiait simplement que l'on s'intéressait à la mémoire de Nicole?

Pour être plus précis, j'avais deux objectifs en tête: d'abord étudier la manière dont l'image de Nicole, si lourde de connotations, avait traversé les décennies (et pour ce faire, commencer par un «historique» de sa carrière, augmenté de précisions sur les années 20); ensuite formuler quelques impressions critiques quant à la tendance actuelle à ne plus prendre en compte l'existence des classes sociales et de leurs «morales» respectives. Nicole est difficilement compréhensible, me semble-t-il, si l'on n'intègre pas cette dimension, car sa conduite était guidée par un très fort *réflexe de classe*. Du fait qu'il était viscéralement et instinctivement hostile au «bourgeois», on peut se demander si Nicole n'a pas été, un temps, tenté davantage par l'image du prolétaire nazi que par celle du démocrate bourgeois. S'il est aisé de montrer vers quelles aberrations politiques, répressions, etc., ce réflexe a pu conduire, il n'en demeure pas moins que ce dernier n'était pas qu'un simple discours: il s'enracinait dans certaines réalités sociales qu'il faudrait mettre à jour et qui, probablement, ont aujourd'hui disparu dans les pays européens «post-industrialisés» (culture ouvrière, etc.). Mon propos était de montrer que si les partis politiques avaient été divisés à propos de l'héritage de Nicole, si celui-ci ravivait les clivages de façon très

nette, le «tribun socialiste» incarnait également – et incarne toujours auprès de certains – une mémoire de classe un peu oubliée aujourd'hui.

Faut-il pour autant *«gommer ou atténuer les aspects dérangeants»* de l'activité politique de Nicole? Bien sûr que non. C'est pourquoi j'ai évoqué les hypothétiques liens de Nicole avec le Dr Michel autour de 1940 (p. 45). C'est pourquoi j'ai aussi écrit: *«Sur le plan de la doctrine, nombreux sont ceux qui ont déjà souligné, avec raison, sa faiblesse* [celle de Nicole], *ses incohérences et surtout ses contradictions. En 1945, les caricaturistes ne manquent pas de présenter Nicole sous les traits d'un* Janus rouge*: l'homme aux deux visages qui, en 1939-1940, était pour les Allemands, pour Pétain, contre de Gaulle et contre les Anglo-Saxons et qui, en 1944-1945, était exactement le contraire... »* (p. 71). Par ailleurs, on trouve dans mon ouvrage consacré à la mémoire de la Seconde Guerre mondiale plusieurs pages critiques dédiées aux nombreuses volte-face de Nicole entre 1938 et 1945[1]. Celles-ci s'appuient d'ailleurs largement sur une source socialiste, opposée à Nicole[2].

Quant à la scission de 1939, est-il faux de dire que le parti socialiste suisse se sentait depuis longtemps contrarié par Nicole et qu'il cherchait une occasion de l'exclure? Reportons-nous aux nombreuses crises qui ont opposé Nicole aux chefs socialistes – dont Robert Grimm – entre 1929 et 1939. L'une d'elles, en janvier 1939, avait failli déboucher sur une exclusion. Pierre Jeanneret relève à ce propos: *«Fallait-il exclure Léon Nicole après ce nouvel acte d'indiscipline?»*[3] Les partisans d'une exclusion *«estimèrent le moment mal choisi.»*[4] L'attitude de Nicole lors de la révélation du pacte germano-soviétique sera en revanche considérée comme un moment opportun. Faut-il dire que je ne me suis pas inspiré des justifications de Nicole dans ce passage? Je trouve par conséquent cette insinuation particulièrement mal placée, qui s'interroge en ces termes: *«[...] L'idéal d'un historien du mouvement ouvrier à la fin du millénaire est-il donc de reproduire cinquante ans plus tard les interprétations que donnaient les acteurs des événements eux-mêmes?»*

Le reproche de «soumission aux sources» n'est pas pertinent en l'occurrence. Il en va de même concernant le fait que les sources utilisées auraient été purement apologétiques. Pour retracer les grandes étapes du parcours politique

---

1. Cf. Luc van Dongen, *La Suisse face à la Seconde Guerre mondiale, 1945-1948. Emergence et construction d'une mémoire publique*, Genève, 1997, pp. 203-209. A noter que cette étude s'attache justement à des questions comme celle soulevée par Cédric Suillot au sujet de la «mémoire populaire de la Suisse résistante, neutre et humanitaire pendant la Seconde Guerre mondiale».

2. Cf. l'article de Pierre Graber dans *Le Militant*, avril 1945.

3. Pierre Jeanneret, *Un itinéraire politique à travers la Suisse romande. La vie du Dr Maurice Jeanneret-Minkine (1886-1953)*, Lausanne, 1991, p. 416. C'est cet ouvrage qui m'a servi de référence dans les quelques lignes sur la scission de 1939.

4. *Ibid.*, p. 417.

de Nicole, je me suis fondé sur la littérature existante, citée dans l'article (Jeanneret, Grounauer, Rey, Spielmann, etc.), ainsi que sur les coupures de presse rassemblées aux Archives d'état de Genève. Si j'ai été, inévitablement, tributaire des auteurs mentionnés (très marqués par leur époque), ce n'est qu'accessoirement, pour connaître le point de vue «de l'intérieur», que je me suis référé aux articles de la *Voix ouvrière* ainsi qu'aux textes de Nicole. Je ne crois pas avoir été dupe et je ne vois pas pourquoi les explications postérieures d'un personnage, en dépit de leurs limites inhérentes, ne peuvent contenir parfois des fragments de vérité. Qu'est-ce qui permet de réfuter l'idée selon laquelle Nicole aurait éprouvé ses premiers sentiments de révolte au contact de l'injustice sociale, dans son activité professionnelle ? Pourquoi *a priori* douter du fait qu'un cortège du 1er mai à Zurich, autour de 1903-1905, lui ait fait une profonde impression ? On retrouve une certaine mauvaise foi dans cette affirmation m'accusant d'avoir *« euphémisé dans un style digne de la presse de Corée du Nord »* les conflits au sein du Parti du travail au temps de la guerre froide. Au contraire, conscient de la complexité et de l'intérêt de cette question, j'ai pris la précaution d'indiquer qu'il manquait encore *« une histoire solide de la fondation du Parti suisse du travail et, surtout, une explication de la rupture de Nicole avec le PST »* (p. 46)[5].

L'anachronisme relevé par Cédric Suillot, lorsqu'il est questions de *« menace pour la démocratie »* et de *« danger fasciste »* par rapport aux gardes civiques, n'en est pas un, car la phrase fait allusion aux interventions parlementaires de Nicole faites à partir de 1922, dans lesquelles il invoque avec insistance les valeurs de la démocratie. Force est de reconnaître une relative précocité du combat antifasciste chez Nicole, et l'ancrage de ce dernier dans la «tradition démocratique» (Masnata) au cours des années 20. Cet aspect est d'ailleurs l'un des principaux résultats de ma recherche sur l'activité de Léon Nicole au Grand Conseil de 1919 à 1930. Dans la conclusion, l'article cherchait à traduire un sentiment très subjectif – mélange d'attendrissement et d'amertume – face à la progressive disparition de cette «mémoire des vaincus» dont Nicole est, sur le plan social, l'un des symboles. L'histoire à proprement parler de Léon Nicole reste à écrire. Sans complaisance, mais aussi sans haine.

---

5. La parution de l'ouvrage d'André Rauber (*Histoire du mouvement communiste en Suisse. Du XIXe siècle à 1943*, Genève, Slatkine, 1997) ne change rien à cette situation, en dépit de l'intérêt du livre.